

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° n° 1020 accordant une allocation mensuelle de 500 fr. à des agents de l'usine électrique.....

n° 1020

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
31 janvier 1942

Numéro JO  
n° 1 du 01/01/1942

Date du numéro  
1 janvier 1942

### VISAS

la Gouverneur de la Côte française des somalis et dépendances, commandeur de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884 ; sil la proposition du chef du Service des travaux publics, administrateur de l'usine électrique,

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1° , — A partir du 1° Janvier 1942, une allocation mensuelle de cinq cents francs, exclusive de toute heure supplémentaire, est accordée à chacun des agents de l'usine électrique nommés ciaprès : M. Rouckert (Eugène), mécanicien; M. Guégan (Antoine), mécanicien, Cette allocation est indépendante des traitements perçus par ces agents à leurs Compagnies respectives, et qui sont remboursés à celles-ci par la colonie.

#### Art.2

la present decision sera enregistre et communique partout ou besoin sera

**NOUAILTETAS.**